

Accueil > Textes non codifiés > Arrêté Ministériel

## Arrêté ministériel n. 2021-267 du 07/04/2021 portant modification du calendrier des vacances scolaires pour l'année 2020/2021 (Journal de Monaco du 9 avril 2021).

Vu la loi n° 1.334 du 12 juillet 2007 sur l'éducation ;

Vu l' [arrêté ministériel n° 2019-793 du 17 septembre 2019](#) portant fixation du calendrier des vacances scolaires pour l'année 2020/2021 ;

Vu les [arrêtés ministériels n° 2019-969 du 27 novembre 2019](#) et n° 2020-431 du 16 juin 2020 portant modification du calendrier des vacances scolaires pour l'année 2020/2021 ;

**Article 1er .-** Le calendrier des vacances scolaires de l'année 2020/2021 est modifié comme suit :

*(Voir l' [arrêté ministériel n° 2019-793 du 17 septembre 2019](#) ).*

**Article 2 .-** Le Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.